



LE RECYCLAGE DU VERRE AU QUÉBEC

Les chiffres, en bref

Selon un sondage effectué en novembre 2014 auprès de 31 centres de tri qui représentent près de 100 % des centres recevant le verre de la collecte sélective et près de 100 % du tonnage :

- 37 % du verre récupéré est envoyé à des fins de recyclage, une augmentation de 2 % depuis mai 2014
- 57 % du verre récupéré est utilisé dans les LET pour matériel de recouvrement journalier et chemin d'accès, une diminution de 5 % depuis mai 2014
- 6 % du verre est entreposé, une diminution de 33 % depuis août 2013, mais une augmentation de 3 % depuis mai 2014. Cette augmentation de 3 % s'explique par la commercialisation imminente de certains projets-pilotes.

En novembre 2014, 94 % du verre récupéré au Québec était valorisé, dont 37 % à haute valeur ajoutée* et 57 % à faible valeur ajoutée.** La mise en marché imminente de nouveaux projets permet d'entrevoir une amélioration de la situation.

* Valorisation à haute valeur ajoutée : bouteilles en verre recyclé, laine minérale, micronisation, etc.

** Valorisation à faible valeur ajoutée : utilisation comme matériel de recouvrement journalier et de sous-fondations des chemins d'accès dans les lieux d'enfouissement technique (LET)

La situation du verre

Au cours des dernières années, le recyclage du verre au Québec a connu quelques défis, dont la principale cause a été la fermeture du plus important conditionneur de verre en 2013. Toutefois, selon un sondage effectué auprès des centres de tri en novembre 2014, **94 %** du verre issu de la collecte sélective **est valorisé** dans des solutions à forte et à faible valeur ajoutée. C'est **37 %** du verre provenant des bacs de récupération qui **est envoyé vers des recycleurs**, ce qui constitue une valorisation à forte valeur ajoutée. Cela représente une augmentation de 14 % depuis août 2013.

Parmi les débouchés, on compte le béton contenant du verre micronisé, c'est-à-dire réduit en poudre et ajouté au béton pour le rendre plus résistant, les dalles écologiques à partir de verre post-consommation, la laine minérale, le sable au jet, les bouteilles, etc. De nombreux projets-pilotes sur la micronisation ont

vu le jour au cours des derniers mois et plusieurs d'entre eux prendront vraisemblablement leur essor prochainement. Par exemple, la Ville de Montréal teste en ce moment l'ajout de verre dans les pavages industriels ainsi que dans les chaussées et trottoirs dont la réfection en comptera 10 % en 2016. La Ville de Laval a également annoncé récemment son intention d'incorporer du verre dans ses trottoirs en 2016.

Finalement, le verre qui n'est pas recyclé est quant à lui valorisé en l'utilisant comme matériel de recouvrement journalier et de sous-fondations des chemins d'accès dans les lieux d'enfouissement technique (LET), ce qui permet d'éviter l'extraction et l'utilisation de matières premières comme le sable et le gravier. Par contre, cela demeure une solution temporaire. RECYC-QUÉBEC travaille de concert avec les acteurs du milieu pour stimuler des projets innovants visant le recyclage du verre, ce qui permettra de régulariser la situation à long terme.